



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 7 juin 2019

Allocations doctorales

La Région investit 8 M€ pour doper la recherche et former de jeunes scientifiques sur son territoire

Réunis sous la présidence de Carole Delga, vendredi 7 juin à Montpellier, les élus de la Commission permanente ont **approuvé l'attribution de 134 allocations de recherche et soutenir les projets des équipes de recherche sur tout le territoire régional.**

« Favoriser la recherche, c'est offrir à chacun l'opportunité de bénéficier de développements innovants dans des secteurs porteurs. Moteur de l'économie, la recherche garantit la vitalité et le dynamisme de nos territoires et offre aux entreprises des opportunités d'innovation en cohérence avec nos stratégies régionales. Consciente de ces enjeux, j'ai proposé un important soutien aux universités et organismes de recherche pour l'accompagnement des doctorants à hauteur de 8 M€ sur 3 ans, en cofinçant 50 à 80 % de leur rémunération pendant les 3 ans de leur thèse. », a déclaré la présidente Carole Delga.

.La Région Occitanie prendra ainsi à sa charge 50% du salaire brut du doctorant, auxquels s'ajouteront 10% si l'établissement s'engage à couvrir les frais liés à la valorisation de la recherche. Un bonus de 20% est attribué pour les projets qui se déroulent hors métropoles, dans les villes universitaires d'équilibre. Cette disposition marque le volontarisme de la Région de favoriser un plus grand équilibre territorial, en conjuguant excellence et proximité : près d'un tiers des doctorants seront formés hors métropoles.

Les élus régionaux ont retenus **134 projets sur les 217 candidatures éligibles,**

La sélection des dossiers a été réalisée au regard des priorités régionales, qui privilégient notamment les projets de recherche appliquée en lien avec des filières industrielles et/ou répondant à des besoins socio-économiques.

Les projets retenus viendront également contribuer aux grandes politiques portées par la Région, telles que : le Pacte régional pour une alimentation durable (22 projets), la Région à énergie positive - REPOS 2050 (19 projets), Littoral + (12 projets), l'intelligence artificielle, le numérique et les data (17 projets) et l'innovation dans l'activité touristique (4 projets).

De même, la Région a souhaité accompagner des projets d'intérêt majeurs pour l'avenir de l'Occitanie, tels que la médecine du futur (20 projets), l'aéronautique et le spatial (14 projets), l'eau (9 projets), le handicap (7 projets) et les technologies quantiques (6 projets).

Le recrutement des 134 doctorants se déroulera au second semestre 2019, pour 3 années de recherche.

Contacts presse :

Audrey Porteron : audrey.porteron@laregion.fr - Tél. : 04.67.22.63.62 - 06.40.37.58.22

Service presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)